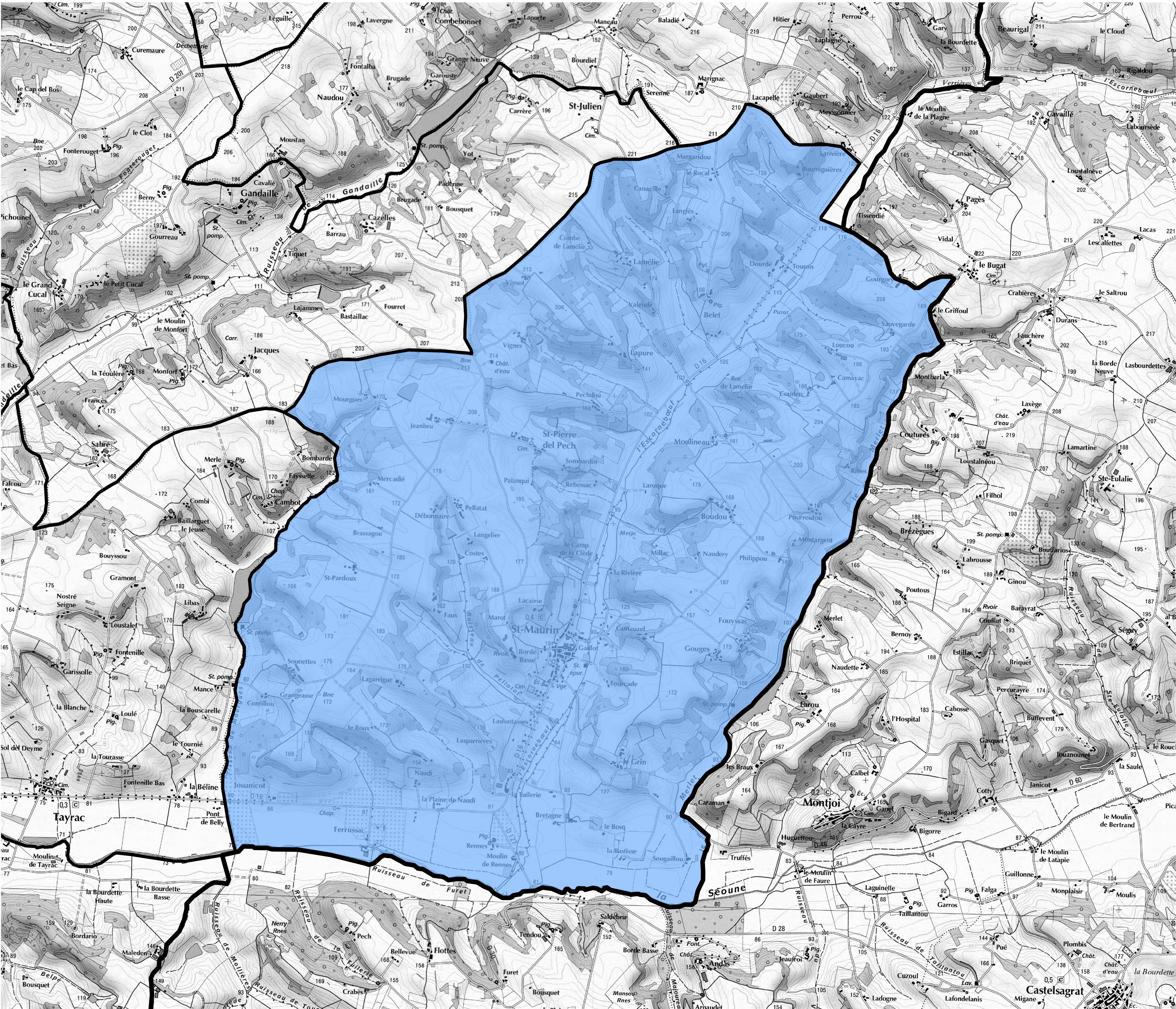






Direction Départementale des Territoires
du Lot-et-Garonne
Service Risques-Sécurité
Prévention des Risques
1722 avenue de Comar
47916 Agen cedex 9



BRGM
Bureau de Recherche
Géologique
Ministère de l'Écologie
Développement
Durable et
Territoires

Plan de Prévention des Risques Naturels

Approuvé par arrêté préfectoral n°47-2018-01-22-119 du 22 janvier 2018

Mouvement différentiels de terrain liés au phénomène
de retrait-gonflement des argiles

- Zone fortement exposée (B1)
- Zone faiblement à moyennement exposée (B2)

ZONAGE REGLEMENTAIRE
Commune : SAINT-MAURIN

